L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 27 AVRIL 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Rédacteurs-Propriétaires :
WEISSE. N. DUFOUR.
DUVERGER. E. HARRY.
Prix, six sous le chaudron.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 27 AVRIL.

TAMMANY HALL.

L'élection annuelle des sachems de Tammany a eu lieu à New York le 17 de ce mois. Les barbares y ont remporté *softs* et triomphé bankers ou *hards*. Trois cents voix ont été pour la majorité des *softs* a été en moyenne de 80.

Qu'est-ce que c'est donc que cette société de Tammany qui fait des siennes ? La *Tribune* de New York lui consacre un long article, de laquelle il ressort que : La Société de St-Tammany, ou plus, en fait de toutes les intrigues qui se trament à New-York. Il serait [illegible] de vouloir le dire de sa création, mais il voit apparaître en 1789 comme l'adversaire de Washington et l'ennemie de la nouvelle Constitution fédérale. C'est la première société [illegible] soit organisée dans ce pays pour le défendre des droits particuliers des Etats ; les des [illegible] prétent les membres est de sonder les [illegible] d'Etat et de s'opposer à la [illegible] des pouvoirs entre les mains de [illegible] général. La Société de St-Tammany a eu à son point d'abord de caractère politique qu'elle était et populaire que tous ceux qui avaient un certain rang dans le monde s'y en.

Cependant lorsque Washington eut condamné publiquement les sociétés particulières comme dangereuses pour la tranquillité publique, celle de St-Tammany fut presque abandonnée et il ne resta que trois membres, dont M. Mooney, le fondateur.

A partir de ce moment la Société fit causa commune avec Thomas Jefferson, et les amendements introduits dans la Constitution, à la sollicitation de ce dernier et de Madison, rallièrent les membres au parti fondamental du pays. Mais ils conservèrent le premier article de leur programme : la décentralisation. On sait l'[illegible] avec laquelle Jefferson embrassa lui-même [illegible].

Le nom de Tammany donné à la société est tout simplement celui d'un chef indien. Aussi les membres suivent-ils dans leurs cérémonies toutes les traditions des tribus sauvages. Ils disent un grand sachem et douze sous-sachems, ces treize chefs représentent les gouvernements des treize premiers Etats. La société a un Grand Conseil dont tous les sachems font partie et dont le président est nommé Père du Conseil ; elle date ses actes de l'ère de la découverte de l'Amérique par Colomb, et de l'ère de sa propre fondation ; elle divise l'année en trois saisons : celle des Neiges, celle des Fleurs et celle des Fruits. Elle célèbre son anniversaire le 12 mai.

La société de St-Tammany a treize bannières représentant chacune les treize premiers Etats. Les livres, tenus par un *scribe*, renferment les noms des personnes qui ont occupé ou qui occupent maintenant un rang éminent dans le parti démocratique. On y voit, par exemple, ceux de De Witt Clinton, d'Aaron Burr, de Daniel D. Tompkins, d'Martin Van Buren, de M. Thomas, de Martin Van Buren, de Dixon H. Lewis, et bien d'autres encore à relever au nombre de plus de quatre mille.

L'influence de la société, nationale autrefois, est maintenant bornée à la ville de New-York.

Mais comme tout doit mourir, les partis comme les hommes, les associations comme les institutions, la société de St Tammany est exposée à disparaître. Elle est en lutte ouverte avec les abolitionnistes qu'elle a réussi à chasser de Tammany Hall, mais ces dissidents ne pourraient ils pas un jour avoir l'avantage et expulser les Sachems ? C'est possible et même probable, car ces derniers sont de vieuxrables logies et leurs adversaires des membres actifs et vigoureux de la Jeune Amérique.

PERCEPTION DES TAXES.

Le trésorier vient de publier un tableau représentant le montant des taxes sur métiers et professions qui ont été perçues durant le premier trimestre de cette année. Ce tableau, que nous croyons devoir reproduire, indique une augmentation marquée sur la perception de l'année dernière. Le trimestre correspondant de 1852, les taxes ont été payées cette année au bureau du trésorier sans l'entremise des percepteurs.

1er DISTRICT.—1er TRIMESTRE.

	1853	1852.
Marchands	45,320	45,720
Magasins de commissions	1,000	49,420
Cafés	16,000	
Hôtels et pensions	19,500	19,452
Employés	2,300	1,630
Ventes de bois	1,000	1,000
Bijoutiers	850	922
Pianos	1,000	1,000
Voitures, charrettes, voitures, etc.	30,251	22,645
Total	$192,971	$190,862

2e DISTRICT.

Marchands	17,500	13,000
Magasins de commissions	6,000	
Cafés	6,150	
Hôtels et pensions	3,000	
Ventes de bois	500	
Bijoutiers	90	
Pianos	300	
Voitures	18,450	36,192 95
Employés	1,000	1,000
Voitures, charrettes, voitures, etc.	12,750	13,750
Total	$68,140	$49,942 95

3e DISTRICT.

Marchands	2,900	3,367 50
Magasins de commissions	3,200	
Cafés	1,500	
Hôtels et pensions	400	
Ventes de bois	50	
Bijoutiers	50	
Pianos	100	
Voitures	16,000	13,700
Employés	300	300
Voitures, charrettes, voitures, etc.	12,250	13,000
Total	$39,225	$29,450 95

RÉCAPITULATION.

1er district	192,971	190,862 00
2e district	68,140	49,942 95
3e district	39,225	29,450 95
Total	300,337	270,255 90
Total	$192,971	$190,862 00

CHEMIN DE FER DE JACKSON.—Les personnes suivantes ont été désignées lundi dernier pour former la Direction du chemin de fer de Jackson :

Pour la Louisiane—James Robb, Henry S. Buckner, John Slidell, J. P. Benjamin, J. P. Harrison, A. D. Kelly, Charles Pirtle, W. P. Converse, Thomas Hale, Manuel White, Patrik Irvin, Geo. M. Pinckard.

Pour le Mississippi—Stephen Cocke, B. W. Bradford, Willie Lyons, Wirt Adams, Christian Hoover, Thomas S. Dabney.

Le président des Etats-Unis a reconnu M. James Gardette comme consul de l'Equateur à la Nlle Orléans.

CHEMIN DE FER DU PORTCHARTRAIN.— Le revenu de ce chemin dans la semaine qui vient de s'écouler a été de $2,424 40. La période correspondante de 1852 n'avait donné que $1,795 27. C'est bon pour cette année une augmentation de $1,129 13. Nous espérons que la législature votera le bill qui autorise la compagnie à prolonger le chemin jusqu'à Mobile, en passant par la Baie St-Louis, la Passe Christian et Biloxi. La réalisation de ce projet serait un véritable bienfait pour le public, tout en devenant pour la compagnie une source de précieux avantages.

ISAAC LAQUEDEM.

Nous avons terminé hier la première partie de l'admirable roman d'ALEXANDRE DUMAS, et nous commencerons la seconde partie dès que l'auteur en aura livré les premiers chapitres au *Constitutionnel*. Il n'est pas probable qu'Alexandre Dumas mette un long intervalle entre les différens volumes d'Isaac Laquedem.

PENSACOLA.—Les citoyens de Pensacola, consultés ces jours derniers sur l'opportunité d'une taxe en faveur du chemin de fer de Montgomery et de Pensacola, se sont prononcés affirmativement à une très forte majorité. L'impôt auquel ils se soumettent volontairement est de deux cent cinquante mille piastres qui seront échangées contre des actions de la Compagnie. Le Sud sera bientôt sillonné de chemins de fer et n'aura plus rien à envier aux Etats du Nord.

INCENDIE A L'ARSENAL.—Un sinistre considérable vient, dit un journal de New York du 19 avril, de frapper l'arsenal maritime de Brooklyn. Le feu a été déclaré, dimanche matin, dans le atelier des peintres, au dessus duquel se trouvait malheureusement une remise pour les bois de construction. Le même bâtiment renfermait en outre l'atelier de réparation du sannier.

Malgré la prompte organisation des secours, la consommation entière est devenue la proie des flammes, avec tout ce qu'elle contenait. La perte la plus considérable porte naturellement sur les bois : elle est évaluée, en totalité, à trois quatre mille dollars.

Plusieurs sapiteurs ont [illegible] du sinistre : un pompier a été renversé par une machine et a eu grièvement maltraité ; deux autres ont été atteints par des poutres ; un ouvrier de chantier a eu la jambe cassée.

On pense que le feu a été produit par la combustion spontanée d'un baril où l'on jetait pêle-mêle les débris de l'atelier de peinture, les chiffons imbibés, &c. L'isolement où se trouve le bâtiment incendié a par bonheur empêché le désastre de prendre des proportions plus considérables.

SINISTRE.—Le barque *George D. Simonds*, allant de Rockland à Galveston, s'est échouée dernièrement à Oro's Bluff : on ne pense pas pouvoir la renflouer à fond.

PENITENCIER.—La Législature de la Pennsylvanie s'est ajournée le 19 de ce mois après trois mois de session.

TERRAINS DE VALEUR.—Tous les terrains situés dans le voisinage du bayou St Jean ont acquis une telle valeur qu'il nous croyons devoir signaler une vente importante qui aura lieu demain jeudi par le ministère de M. Vignié, agent d'affaires. Il s'agit de la vente de neuf dix mille terrains qui s'étendent du bayou St Jean à Broad Street et qui seront adjugés à des conditions fort avantageuses. Ces terres acquéreront une valeur considérable dès que les améliorations entreprises par la nouvelle compagnie de navigation seront terminées. Voilà donc pour les capitalistes l'occasion d'un placement avantageux.

EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens apportés par l'*Arctic* : ils vont jusqu'au 6 courant pour Paris et jusqu'au 6 pour Liverpool.

Les dernières nouvelles de Malte sont du 27 de ce mois. *Le Caradoc* venait d'arriver pour prendre du charbon, afin de continuer sa marche pour Constantinople, avec les dépêches qu'elle lui ont été apportées de Londres à Marseille, par M. Tucker, courrier du cabinet.

L'escadre anglaise était encore mouillée dans les eaux de Malte, et avait ordre d'attendre de nouvelles instructions. Le *Morning Herald* donne à entendre qu'elle pourrait bien prendre la mer après le retour du *Caradoc* de Constantinople.

A propos de cette escadre, dit un journal de Paris, il est si peu étrange que les correspondances et les dépêches de Constantinople laissent encore dans l'ombre le point qu'il importait le plus de mettre en lumière : qu'est-ce qui a demandé que la flotte anglaise stationnant à Malte fît une démonstration qui retint ou contint l'ambassadeur russe ? Est-ce la Porte, ou bien est ce le colonel Rose agissant spontanément ? Il est nécessaire d'éclairer ce fait, car c'est le pivot de toute la discussion et le nœud de la question. Si c'est la Porte qui a demandé au colonel Rose de transmettre à l'amiral Dundas l'invitation de quitter Malte et de venir jeter l'ancre à l'entrée des Dardanelles, comment le ministère français ne le sait-il pas encore et comment les journaux officieux ne l'ont-ils pas encore dit ?

Les journaux allemands annoncent que les conférences du prince Menschikoff avec le ministre des affaires étrangères ont commencé le 16. On n'aurait guère dans cette entrevue que la question des Lieux Saints. Il paraît, du reste, que le négociateur russe, à la mission duquel n'est assignée aucune limite de durée, ne doit présenter aux demandes que successivement, et l'une après l'autre.

On a déjà dit que le gouvernement russe avait fait donner aux gouvernements de France et d'Angleterre des explications sur ses différends avec la Turquie. Du semblables explications ont été fournies par le cabinet de Vienne, si nous en croyons le correspondant du *Nuremberg*.

Le même journal assure que l'Autriche se fera représenter à Constantinople aux conférences générales qui pourraient s'ouvrir sur la question des Lieux Saints.

—On lit dans le *Courrier de Marseille* :

L'entrevue du sultan et du prince Menschikoff avait eu lieu le 8, à la grande surprise, voulant sans doute détruire la mauvaise impression des divers procédés dont il avait précédemment fait usage, s'était montré plus aimable qu'à l'ordinaire, tout en ne cédant rien aux prétentions de son gouvernement. Il paraît que l'ultimatum du czar, auquel Reshid Pacha, qui déclare de la Russie, sans doute, voudrait, surtout des chances d'être très prochainement accepté.

Le prince de Mentschikoff doit rester à ce qu'on assure, à Constantinople jusqu'à ce que la Porte ait pris une résolution définitive, relativement à l'objet de sa mission.

—Un journal de Constantinople, l'acceptation de la Porte l'ambassadeur moscovite faisant toujours parade des forces puissantes qui sont à sa disposition, et les manœuvres des troupes du camp retranché de Odessa. Sur les frontières, trois corps d'armée étaient concentrés par les soins du général Luders, et M. le Mentschikoff avait fait partir le 13 pour la mer Blanche le bateau à vapeur de guerre russe la Bessarabie, commandé par le capitaine Lochin, ayant à bord quelques officiers supérieurs de l'ambassade extraordinaire.

Le prince de Mentschikoff venait d'expédier au consul général russe à Bucharest, et au général chargé du quartier des Lieux Saints, et des instructions pour les autres consuls de nos pays accrédités dans diverses villes de la Turquie.

Rien de plus nouveau n'a transpiré, mais il est facile de prévoir que le conflit s'aplanira, attendu que nous l'avons toujours pensé, par le moyen d'un compromis.

M. de Lacour, trompé dans son attente, est parti de Marseille avant l'arrivée de l'Egypte il n'est arrivé, qu'en dernier lieu, vendredi, à trois heures du matin, à bord du Caton, avec Mme de Lacour, ses deux secrétaires d'ambassade et sa suite.

L'escadre anglaise n'avait pas encore quitté Malte le 24 courant.

Le 24 mars, au moment où l'Egypte a quitté Malte, l'escadre anglaise n'avait pas encore quitté le port.

A la tribune de la Chambre, le contre-amiral Romain Desbiaires, commandant la station navale française du Levant, se trouvant dans l'Archipel, ayant son pavillon sur le Gomer, il n'était point fait aucun mouvement.

Les journaux allemands nous apportent aujourd'hui quelques détails sur les arrestations opérées à Berlin et dont nous n'avons parlé le lendemain, mais ces détails sont vagues, incomplets et probablement exagérés. La police ne paraît pas très empressée de jeter du jour sur cette affaire. Les arrestations, opérées le 20 mars, n'ont rien connues que le 29.

On a publié, dit la *Presse*, de remarquables avec l'archiduc de Milan, de conspirations tramées avec les réfugiés de Londres, d'un complot qui devait éclater le 3 ou le 5 avril, mais il n'y a rien de positif dans tout cela. Quelques-uns des personnes arrêtées les plus marquantes, entre autres un ancien deputé, ont été relâchées. Celles qui ont été maintenues en arrestation sont le plupart complètement inconnues. Une instruction se poursuit et elle jettera sans doute de jour sur cette affaire qui, en somme, paraît bien avoir été exagérée.

Une dépêche télégraphique, envoyée de Gênes à la *Gazette piémontaise*, parle d'une tentative d'insurrection qui aurait eu lieu à Palermo, mais qui aurait été de suite promptement réprimée. Il y aurait eu trois cents arrestations et cinq condamnations à mort. Nous n'avons pas trouvé dans les autres journaux d'Italie la confirmation de cette nouvelle.

L'*Opinione* publie une liste des personnes frappées par le séquestre, dans la liste ne remplit pas moins de sept colonnes de petit texte.

M. de Bourqueney, ambassadeur de France à Vienne, est arrivé à son poste le 28 mars.

La diète de Francfort a terminé le 22 sa première discussion sur la question de la sécession du trône. La seconde discussion aura lieu le 5 avril. Il paraît certain que la diète, qui n'a pas voulu se savoir si le gouvernement reclamait de la famille d'Augustenbourg la même reconnaissance qu'il avait exigée du duc, a fait une réponse négative notifiée sur ce que le pouvoir exécutif ne reconnaissait pas à cette famille un droit à la succession.

Le 13 maréchal Radetzky a reçu de Vienne un nouveau décret qui frappe de nullité toutes les hypothèques consenties depuis 1847 par les réfugiés lombards sur les immeubles qu'ils possédaient dans la Lombardie.

Notre correspondance de Madrid nous apporte quelques détails sur les projets de loi déposés par le gouvernement espagnol dans la séance du 29. Le projet de réforme constitutionnelle proposé par la Commission du Sénat, l'examen du budget et les règlements des deux corps législatifs qui seront incessamment fondus en un seul.

Il y aura trois classes de sénateurs : les sénateurs nés, les sénateurs héréditaires et les sénateurs à vie.

Le projet de loi sur l'extinction de la dette flottante, au moyen de 30 millions de rente 3 0/0, n'est autre chose que la ratification de l'emprunt conclu à Londres avec la maison Baring.

Le ministre de la justice a donné lecture d'un projet de loi sur les *renonciations*, ou substitution de biens de famille pour être transmis aux aînés.

VIRGINIE.—Les élections générales de Virginie auront lieu le 26 du mois prochain. Le peuple devra désigner trente représentans au Congrès, les membres de la Législature et trois commissaires du Bureau des travaux publics.

On écrit de Washington qu'un grand nombre d'officiers de marine faisant le service des côtes ont été congédiés. Il n'y aura plus que seize officiers de tous grades.

THÉATRE D'ORLÉANS.—La représentation de demain est au bénéfice de M. Geubel. Elle se compose de *Prophète*, de 3e acte de *Robert le Diable* et d'un pas de danse exécuté par Mlle Frank. Le grand talent de M. Geubel et sa légitime popularité, le rendront un de ces auditoires comme on ne voit au théâtre d'Orléans les jours de grandes solennités.

GOTTSCHALK.—Cet éminent artiste donne un second concert vendredi soir au Théâtre d'Orléans. Qu'on s'y prenne d'avance pour les places, car les retardataires seront probablement déçus.

Nous apprenons que les danses de la Nlle-Orléans se proposent d'offrir à Gottschalk une magnifique bague en diamant. Ce témoignage flatteur de l'admiration qu'excite son beau talent sera un des plus doux souvenirs qu'emportera de la Nlle Orléans notre jeune compatriote.

MACHINE CATOBRIQUE.—On se rappellera que la semaine du professeur Rainey a lieu ce soir dans l'asile de Lyrose. M. Rainey expliquera le principe sur lequel a été construit la machine catobrique du capitaine Ericsson et s'appliquera à démontrer que le nouveau moteur doit nécessairement remplacer la vapeur. La séance sera très intéressante.

[illegible] MM. J. A. Beard & May vendront aujourd'hui à l'Arcade Banks 602 lots de terre étude dans les divisions de du premier district de cette ville, Rockville, Bloomingdale, Carrollton et Monticvelle. Voir aux avis.

[illegible] Les catalogues et les échantillons pour la vente à l'encan de vin français, vins, cordiaux, etc. qui doit avoir lieu demain jeudi, 28 avril courant, sont prêts et à la disposition des acheteurs, qui sont priés de venir les chercher au magasin de vente, 7 rue Royale.

BERNARD TURPIN, encanteur.
No 29 Vieille Levée

[illegible] Qui désire gagner ? Il y a encore des billets pour le grand lot, Prix d'un dans une souscription à 600 lots, et pour un dollar seulement le gagnant certain d'avoir un lot. Le tirage en aura lieu dans une semaine. Les billets sont en vente chez tous les tabacconistes, et chez le soussigné, 7 rue Royale quelques rares exemplaires à vendre en souscription.
J. L. SOPHIE & Co.,
26 av 7, rue Royale.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Le Conseil s'est réuni hier soir.—M. Caldwell au fauteuil. Tous les membres sont présents.

Les pétitions suivantes sont reçues :

Pétition des propriétaires de la rue du Canal, demandant que des améliorations soient faites sur la dite rue ; référée au comité des rues et égouts.

Pétition des propriétaires de la rue des Bons Enfants, demandant que cette rue soit pavée, également référée au même comité.

Pétition de l'inventeur du télégraphe, pour donner l'alarme dans un cas d'incendie, demandant l'approbation du Conseil à une résolution adoptée sur ce sujet par les Assistant-Aldermen, et déjà rejetée par les Aldermen—Déposée sur le bureau.

Pétition de M. Harvey, en plaignant du taux excessif de quayage chargé sur ses bateaux qui transporte des briques de la rive droite du fleuve en ville—Référée au comité des rues et débarcadères.

Pétition de Manuel Hernandez, fermier du marché aux légumes du deuxième district, demandant l'autorisation de percevoir des droits sur les personnes qui vendent des légumes dans les alentours du dit marché, ainsi que dans les bateaux. Une résolution présentée à cet effet est adoptée.

Un message du Conseil des Assistant-Aldermen contenant une résolution adoptée par ce Conseil et ayant pour objet de prier la Législature de l'Etat de rappeler une loi dernièrement passée par elle, expliquant que toutes les taxes faites et payées dans le district de la ville avant le 31 mai, étaient dans le cas où elles ne seraient pas ainsi payées à cette époque, dissoutes entre les mains de recouvrement entre les mains de l'avocat de la ville.

Cette résolution est adoptée après une discussion peu intéressante pour le Législateur.

Le comité de finances fait un rapport favorable à plusieurs comptes de frais généraux—Adopté.

Une résolution relative au paiement d'un compte de $60 du à l'Abeille pour fournitures de dépêches au Conseil des Aldermen est adoptée.

Sur motion de M. Irwin, une résolution ordonnant aux propriétaires du bassin et canal Gurmley de combler leur bassin en six mois, est adoptée.

Un comité de conférence pour définir les devoirs du voyer et du commissaire des rues est adopté.

Sur motion, le comité des rues est invité à faire un rapport sur l'école des salaires à faire pour les wharfingers et leurs assistans.

La résolution du Conseil des Assistans-Aldermen, passée à la dernière séance de ce conseil, relative à la mort du vice président King est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil s'ajourne à jeudi soir en mettant à l'ordre de cette prochaine séance l'ordonnance sur la taxe.

CONSEIL DES ASSISTANTS-ALDERMEN.

Le Conseil des Assistants-Aldermen s'est réuni hier soir conformément à l'ajournement. L'Aldermen Dalton occupe le fauteuil et seize membres répondent à l'appel.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du trésorier, annonçant au Conseil que la législature avait passé une loi amendant la 23me section de l'Acte de Consolidation ordonnant que toutes les taxes soient payées avant le 1er juin, au lieu du 1er juillet. Le trésorier ajoute que l'ordonnance imposant une taxe pour combler le déficit dans le revenu n'était pas encore adoptée, et qu'en supposant même qu'elle le fut, il faudrait au moins huit jours pour faire les 60,000 reçus pour collecter les taxes du chemin de fer, de l'aqueduc et du gaz. Il ajoute que le déficit s'élève à $1,700,000, que, en vertu de la loi nouvelle plus haut, devront être payées avant le 1er juin. Ce serait une chose physiquement impossible et qui aurait pour résultat de faire tomber entre les mains des banquiers toute la totalité des taxes, et augmenterait de $100,000 les taxes des contribuables.

M. Beauregard présente une résolution priant la législature de rappeler l'amendement qui a été fait à la 23me section de l'Acte de Consolidation, et n'engageant au recouvrement des taxes que de la totalité du revenu à chaque reçu entant de la ville. La résolution est adoptée à l'unanimité et transmise au Conseil des Aldermen.

Le rapport semi-annuel du trésorier présente une balance en main de $1,241 20 cts.

Le Conseil des Aldermen transmet un message subrogeant au Conseil des Assistants qu'il a adopté à l'unanimité la résolution relative à l'amendement fait au 23me section de l'Acte de Consolidation.

M. Beauregard présente une résolution priant le président du Conseil de nommer un messager pour porter à Edwin Rouge une copie de la résolution. Le président nomme M. Beauregard.

Le secrétaire lit une autre résolution, ordonnant l'achat de 12,000 yardes de blocs carrés—Adopté.

Aldermen B. F. Carpenter du Quatrième Ward, lit une autre résolution qui est adoptée.

Le Conseil adopte une résolution du Conseil des Aldermen qui le Maire de nommer cinquante délégués aux Conventions de Memphis qui doit avoir lieu le 1er prochain.

La demande des rues et débarcadères présente par l'intermédiaire du président, une résolution portant voyant aux réparations urgentes pavées et au nettoyement de ville, qui ne le sont pas encore, mais dont le montant a été adopté.

Résolution, pour porter le wharf aux immondices du Deuxième et Troisième District au pied de la rue de l'Esplanade—Adopté.

M. Walker, au nom du comité judiciaire, présente une résolution, ordonnant à l'avocat de la ville de requérir l'affaire de la Municipalité No 1 contre John Henry et autres.—Adopté.

M. O. Sullivan, au nom du comité de police, auquel a été référée une pétition de plusieurs citoyens du Faubourg Marigny, demandant l'établissement d'une station de police dans le district compris entre Champ et Magnolia, tel un rapport disant qu'il n'y a qu'une seule de ces mamans dans cette rue et prétendit recevoir de fois dénoncé les Lectures, le rapport conclut en disant que le nombre des habitants de ces maisons qui se dépeuplent de la Nlle-Orléans, et recommande que des mesures soient prises pour faire disparaître cette plaie.

M. Winnebagh, au nom du comité des incendies, offre une résolution recommandant que le marché pour la fourniture des tuyaux aux compagnies de Pompiers, pendant un an, soit adjugé à Cogrove & Boyle—Adopté.

M. O'Sullivan, au nom d'un comité spécial, recommande le rapport de l'ordonnance imposant une taxe sur les professions, etc. et offre une résolution pour rembourser les sommes collectées en vertu de la susdite ordonnance.

M. Stark dit que le montant collecté en vertu du 5me article, ne s'élevait qu'à $200 et que le trésorier ne pensait pas recevoir plus que cette somme.

La résolution est adoptée par un vote de 17 contre 3.

M. Stark fait la motion de prendre de nouveau en considération l'ordonnance imposant une taxe de 1/2 pour cent. (Le Conseil a en dernière séance, avait adopté cette ordonnance) La motion prévaut par un vote de 15 contre 5.

M. Stark fait la motion de fixer la taxe à 3/4 pour cent au lieu de 1/2 pour cent.

M. Heerman combat la motion et prononce des paroles pleines de sens.

M. Stark insiste sur la nécessité d'imposer un taxe de 3/4 pour cent, afin de pouvoir faire face aux dépenses courantes de l'année.

L'appel nominal ayant été demandé sur la question de mettre sur la taxe—3/4 pour cent, cette résolution obtient oui et neut voient non. Le président déclare que la résolution est adoptée.

M. Walker fait observer qu'une taxe ne peut passer être imposée à moins que la majorité des membres du Conseil votent dans l'affirmative.

M. Stark maintient le contraire, car, dit-il, le Conseil a déjà adopté la première ordonnance et notifié que discuter la question de savoir s'il adoptera la résolution du Conseil des Aldermen.

Le président déclare que la résolution est adoptée.

M. Walkins en appelle de la décision du président. Nul membre ne soutient la décision du président et onze votent contre.

Le Conseil s'ajourne.

NOUVELLES DIVERSES.

PARIS, 4 avril.

On lit dans le *Morning Advertiser* :

« Le refroidissement Saffi est arrivé sain et sauf en Angleterre. Il a traversé toute l'Italie centrale au milieu d'une grande grande danger. On se rait rien de Mazzini, que l'on cherche toujours à Turin et à Gênes surtout, au ville natale. C'est là qu'est la tombe de sa mère, et on lui sait que ce lieu a pour lui le plus grand attrait.»

—On lit dans la *Gazette des Hôpitaux* :

«Nous apprenons que M. le professeur Paul Dubois, doyen de la Faculté de médecine, vient d'être nommé accoucheur de S. M. l'impératrice.

«Personne n'ignore que, lors de la naissance du roi de Rome, c'est le célèbre Antoine Dubois, père de M. Paul Dubois, qui assistait l'impératrice Marie Louise. Le nom de M. Dubois, non moins que le mérite de l'accoucheur, a sans doute décidé le choix important qui vient d'être fait.»

—On lit encore dans le *Moniteur* :

«On sait qu'une compagnie, formée de propriétaires et capitalistes genevois, est en instance depuis quelque temps auprès du gouvernement français pour obtenir la concession de 20,000 hectares de terres aux environs de Sétif, dans le but de fonder des villages composés de familles suisses.

«Cette demande, accueillie avec la plus grande faveur par l'administration, tant en France qu'en Algérie, va être soumise aux délibérations du conseil d'Etat, et tout porte à croire qu'elle recevra prochainement une solution.»

—On lit dans un journal de Glasgow :

«Nous apprenons que, dans sa séance de lundi, l'association pour l'abolition de l'esclavage a mis des préparatifs à faire pour la réception de Mme Beecher Stowe lorsqu'elle arrivera à Glasgow. On sait maintenant que Mme Stowe est partie samedi dernier par le bateau à vapeur *Glasgow*, et qu'elle devra, par conséquent, arriver de samedi ou de lundi en huit. Elle descendra chez notre estimable concitoyen M. W. Paton. Le mercredi suivant, elle sera reçue solennellement à l'hôtel-de-ville, où on lui présentera les adresses, et le lendemain une soirée sera donnée en son honneur.»

—Un des plus épouvantables sinistres dont Paris ait été témoin depuis le fameux incendie de la rue du Pot-de-Fer Saint Sulpice, a éclaté cette nuit à Bercy, au milieu des nombreux magasins de vin dont cette commune est remplie. Depuis minuit jusqu'à quatre heures du matin, les flammes ont consumé une quantité énorme de liquides inconsidérables, eaux-de-vie, esprits de vin, etc., etc., dévorant avec eux les magasins et leurs barriques, les maisons et leurs meubles. Deux rues entières de Bercy ont ressenti les effets d'un terrible incendie.

Le spectacle qu'a présenté ce sinistre, pendant les heures les plus sombres et les plus intéressantes de la nuit, était à la fois effrayant et sublime. De la plupart des points de Paris, et particulièrement des quartiers élevés de la rive droite, on voyait monter les flammes en nombreuses et énormes tourbillons. Ces flammes revêtaient toutes les couleurs du prisme, et particulièrement les couleurs que présente l'aile du vin et le blanc. On eût dit un immense et colossal panach destiné à la ville entière. La lumière que produisaient ces flammes était si intense que la colonne des pompiers dont nous avons parlé plus haut, qui s'est rendue à l'hypothèse d'un gaz pompes inflammé rendu, on bien les comètes consistent-elles de nouvelles et de nouvelles ? Et de la vient que les comètes ne sont pas toujours de la nature des astres ? Et de la vient que les comètes ne sont pas toujours de la nature des astres ? Et de la vient que les comètes ne sont pas toujours de la nature des astres